



Assemblée citoyenne du Conseil de quartier Manin-Jaurès  
Jeudi 6 mars 2025- 19h  
CEPROC- 19 rue Goubet



Réunion animée par **Nicolas NORDMAN** délégué du Maire pour le Conseil de quartier Manin-Jaurès.

---

---

## ORDRE DU JOUR

- **Mot d'introduction de Nicolas NORDMAN et présentation des ateliers**
- **Ateliers de travail :**
  - **Atelier « préparation de la fête de quartier »**
  - **Atelier accessibilité « développement du label commerce/ quartier attentionné »,** en présence de :  
Hélène SCHUSTER (Vice-présidente de l'association Cap' Devant)  
Cindy KEITA ( résidente du foyer du Pont de Flandre)  
Aimel CHAIBI ( membre du groupe référent du conseil de quartier Manin-Jaurès)
  - **Atelier « projet d'un cahier de doléances »,** en présence de :  
Michel BAURY (membre du groupe référent du conseil de quartier Manin-Jaurès)

### Mot d'introduction de Nicolas NORDMAN

Nicolas NORDMAN a rappelé l'objectif de l'assemblée citoyenne qui est de travailler des idées et projets qui seront déclinés tout au long de l'année. Elle constitue aussi le moyen de reprendre les initiatives lancées lors de la dernière assemblée citoyenne et de les développer, comme c'est le cas, par exemple, du label « Commerce/ quartier attentionné ».

Le groupe référent a ainsi identifié trois projets :

#### 1) L'organisation de la fête de quartier

Cet atelier a pour but d'échanger et de proposer des animations pour la fête de quartier à venir, les acteurs à mobiliser, ainsi que son déroulé.

La fête de quartier se tenait habituellement sur l'allée Darius Milhaud, cette année, il pourrait être envisagé dans la mesure du possible qu'elle se tienne sur la Petite Ceinture, la portion entre la Ferme du rail et le 2 rue de Lorraine étant en cours de rénovation. La fête de quartier s'y tiendrait sous réserve que les travaux soient achevés et le site sécurisé avant septembre 2026.

Dans le cas où l'avancée des travaux serait défavorable, la fête de quartier se tiendra à l'allée Darius Milhaud, probablement le 5 juillet.

## **2) Développement du label « commerce / quartier attentionné » pour des commerces accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)**

L'idée du label était déjà pensée lors de la précédente assemblée citoyenne et fait donc partie des projets à poursuivre et à développer pour le concrétiser. L'atelier portant sur le label accessibilité est co-animé par l'association Cap' Devant représentée par la vice-présidente Hélène SCHUSTER et Cindy KEITA, résidente du foyer de Pont de Flandre, qui ont accepté d'apporter leur contribution et leur expérience, pour enrichir la discussion et les propositions faites. Aimel CHAIBI qui est membre du groupe référent et a conduit la première visite auprès des commerçants de la rue Manin participe également à la co-animation de cet atelier, pour partager les objectifs du groupe accessibilité du conseil de quartier et l'avancée du projet.

## **3) Echanges et réflexions autour d'un projet de cahier de doléances**

L'idée d'un cahier de doléances est née lors de la dernière réunion groupe référent qui s'est tenue en février 2025 et portée par un membre, Michel BAURY. L'objectif de cet atelier est donc de proposer des réflexions sur la manière de recueillir les attentes des habitantes et habitants puis d'y répondre.

L'élu est également revenu sur le sujet de la dernière réunion publique, qui s'est tenue le 10 décembre 2024, portant sur l'assistance aux personnes en situation de rue, rappelant ainsi que ces temps ouverts aux habitantes et habitants permettent de répondre à des problématiques concrètes du quartier.

### **Objectifs et déroulé de l'assemblée citoyenne 2025**

L'assemblée citoyenne est une réunion ouverte à toutes et tous, se réunissant chaque année pour proposer un agenda prioritaire sur des sujets et des projets à l'échelle du quartier. Pour cette nouvelle édition, il a été fait le choix de favoriser un format plus participatif, prenant la forme d'ateliers de travail sur des projets portés par le conseil de quartier. L'objectif de ces ateliers est de rassembler les habitantes et habitants pour qu'ils construisent collectivement ces projets et aller au-delà de l'idéation, en proposant des animations concrètes, des acteurs à mobiliser, des actions à conduire etc.

Le groupe référent a ainsi identifié trois projets :

- 1) L'organisation de la fête de quartier, prévue le samedi 5 juillet 2025
- 2) Développement du label « commerce / quartier attentionné » pour des commerces accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- 3) Echanges et réflexions autour d'un projet de cahier de doléances

De plus, l'assemblée citoyenne constitue également un moyen de renforcer le groupe référent et le nombre de personnes souhaitant s'impliquer pour le développement du quartier.

### **Déroulé des ateliers**

Chaque atelier compte une dizaine de participants qui discutent durant 30 minutes de leurs propositions d'idées. Au terme de ces 30 minutes, une personne rapporteuse est désignée dans chaque atelier pour présenter les échanges à l'ensemble des habitantes et habitants.

## Présentation des projets du conseil de quartier adoptés en 2025

Lors de ces ateliers les participantes et participants ont proposé les idées suivantes :

### ❖ Atelier « organisation de la fête de quartier »

Les habitantes et les habitants ont émis le souhait de réaliser une fête de quartier cette année.

La date de cette fête de quartier dépendra de l'avancée des travaux de la Petite Ceinture et de la possibilité d'y réaliser une fête de quartier sur ce site. Eventuellement, si l'achèvement des travaux le permet, la date pourrait être portée à septembre, au cas contraire, elle aurait davantage lieu début juillet.

Les participantes et participants de cet atelier sont invités à échanger leurs idées concernant les propositions d'animations ainsi que la durée des festivités.

Les habitantes et habitants soulignent qu'il serait intéressant d'avoir une réflexion plus globale sur la fête de quartier afin de proposer **une fête « attentionnée »** avec des activités inclusives et accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

L'amplitude envisagée de la fête de quartier envisagée de la fin de matinée jusqu'à 20h30- 21h environ.

#### **Animations sportives et artistiques :**

- Démonstration de danses et chant (conservatoire, Philharmonie, Centre nationale de la danse, Association JOGAKI CAPOEIRA située au 20 rue Bouret)
- Initiation à un instrument de musique
- Fanfare

#### **Animations ludiques**

- Ateliers ludiques (ping-pong, karaoké, jeux de société (faire le lien avec la ludothèque) et jeux d'équipes (quilles par exemple)

#### **Animation de sensibilisation :**

- Atelier de récupération créative avec la Débrouille Compagnie

Afin d'appuyer le conseil de quartier dans l'organisation et de mobiliser les participantes et les participants, différentes associations ainsi que structures du territoire locales seront sollicitées :

- ABC 19
- Le lions club, qui souhaiterait organiser un vide-greniers durant la fête de quartier
- Le centre social et culturel de Danube

#### **Organisation du repas**

L'organisation du repas reste à discuter concernant les modalités. Si cela est possible, les participante et participants de l'atelier envisageaient de proposer des frites, des churros et des gaufres.

La forme que pourrait prendre ce repas reste à discuter et à préciser (repas participatif ? demande d'une prestation alimentaire ? solliciter les associations afin qu'elles préparent un repas ? etc.)

## ❖ Atelier « Label commerce/ quartier attentionné »

- Les échanges en présence de l'association Cap' Devant ont mis en avant l'importance de la pédagogie pour mettre en œuvre ce projet. En effet, il est nécessaire d'être dans une démarche de sensibilisation auprès des commerçants et du public concernant l'accessibilité et le handicap.
- L'appellation commerce/ quartier « attentionné » souligne l'importance d'avoir une considération plus globale de l'accessibilité des commerces pour les personnes en situation de handicap. Au-delà des aspects techniques, le label devrait permettre de développer des commerces pratiques et accessibles par exemple aux personnes âgées, aux personnes avec des déficiences cognitives etc., qui se veulent ouverts à toutes et tous quelle que soit leur validité.
- L'accessibilité des commerces demande de prendre également en compte les voies de circulation pour y accéder, impliquant ainsi une réflexion sur les trottoirs qui présentent le plus souvent une largeur insuffisante et une hauteur trop importante, rendant complexe le déplacement en fauteuil roulant.
- Afin de propager les bonnes pratiques et les aménagements accessibles, les participantes et participants de cet atelier souhaiteraient une collaboration entre conseils de quartier.
- La visite des commerces devrait se faire à la fois le samedi et le dimanche, de nombreux commerces du quartier étant fermés le samedi.
- Les participantes et participants de l'atelier s'interrogent sur l'existence d'un guide pour les agents des musées et sur les dispositifs existants.

*\*La Ville de Paris s'engage depuis plusieurs années à rendre le territoire plus accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Pour cela, plusieurs dispositifs sont mis en œuvre, notamment à destination des commerces. Afin de sensibiliser les commerçants et de les accompagner dans la mise en accessibilité de leurs magasins, il s'est tenu le 7 novembre 2024 les Assises parisiennes de l'accessibilité du commerce et de l'artisanat. Des informations complémentaires sont disponibles au lien suivant :*

[Paris organise les premières Assises de - Ville de Paris](#)

*Un guide sur l'accessibilité des commerces est d'ailleurs proposé aux professionnels pour faciliter la mise en accessibilité de leurs boutiques :*

[Quartiers d'Accessibilité Augmentée - Le guide à destination des commerçants - Ville de Paris](#)

*Outre les commerces, la ville s'attache à développer dans chaque arrondissement un « quartier hyper accessible » dans lequel les équipements et l'aménagement doit être le plus exemplaire que possible en terme d'accessibilité.*

*Pour en savoir plus sur les quartiers hypers accessibles :*

[Un « quartier hyper accessible » dans chaque - Ville de Paris](#)

*Enfin, une carte interactive recensant les lieux accessibles à l'échelle parisienne est également proposée :*

[aceslibre, la plateforme collaborative de l'accessibilité](#)

Toutes ces mesures montrent l'engagement de la ville pour permettre une meilleure accessibilité du territoire. Le projet entrepris par le conseil de quartier Manin-Jaurès s'inscrit donc en continuité avec les démarches portées à l'échelle parisienne et pourrait contribuer à en renforcer l'application des dispositifs inexistants.

## ❖ Atelier « cahier de doléances »

A l'initiative d'un membre du groupe référent du conseil de quartier, un atelier pour penser le projet de cahier de doléances a été sollicité.

L'objectif serait dans un premier temps de permettre de récolter ces doléances en vue d'y apporter une réponse. Les propositions faites pour cet atelier sont les suivantes :

- Mise à disposition des doléances collectés en 2019 dans le cadre du Grand débat
- Collecte de nouvelles doléances par quartier pour les transmettre à la mairie ainsi qu'aux conseils de quartier
- Identifier un lieu où mettre à disposition le cahier de doléances
- Penser à une manière de proposer également un cahier sous forme dématérialisée
- Mise en place d'une page/ site pour consulter les doléances
- Consolider les doléances spécifiques du quartier Manin-Jaurès et selon les thématiques y répondre par la création d'un projet avec la mairie.

*\* Le projet de cahier de doléances à l'échelle du quartier doit faire l'objet de davantage de discussions pour en définir précisément la forme, la finalité ainsi que les moyens d'y répondre.*

*En effet, les doléances ne pourront être traitées que si elles relèvent du champ de compétences de la Ville de Paris. A date, les propositions faites ne permettent pas la réalisation à court terme dudit cahier de doléances, en raison notamment du calendrier (élections municipales en 2026 et période de réserve électorale qui s'applique à partir de septembre 2025).*

*Ce projet de cahier de doléances a pour visée de **faire évoluer le quartier par et pour les habitantes et les habitants**. C'est pourquoi ils n'ont pas pour vocation de servir à faire des signalements, mais des propositions de sujets à traiter pour la vie de quartier.*

*En tout état de cause, il existe d'ores et déjà des moyens de faire des signalements transmis à la mairie par les habitantes et habitants via :*

- L'application « Dans ma rue » pour les sujets en lien avec la propreté ou l'espace public
- Le centre d'appel de la Ville de Paris (numéro de téléphone 3975)
- Le formulaire de contact en ligne de la mairie du 19<sup>ème</sup>, accessible au lien suivant : [Contactez-nous - Mairie du 19<sup>e</sup>](#)

*Pour celles et ceux qui souhaiteraient proposer des idées pour le quartier, l'intégration au groupe référent du conseil de quartier Manin-Jaurès est possible. Cela offrira un espace pour discuter et proposer des projets collectivement.*

*Pour plus d'information : [cabma19-conseilsdequartier19@paris.fr](mailto:cabma19-conseilsdequartier19@paris.fr) / 01 44 52 29 85*

*A noter que les personnes déjà membres du groupe référent peuvent également utiliser le google drive pour y proposer leurs idées d'actions, de projets etc.*

**NOTA BENE** : Un vœu a été voté lors du conseil d'arrondissement du 25 mars 2025 portant sur le traitement par la Ville de Paris des cahiers de doléances du Grand Débat, organisé en 2019.

*\* les éléments en italique sont ajoutés au compte rendu pour complément d'informations*

**A NOTER**  
**Les propositions de projet seront approfondies sous réserve de leur faisabilité technique et financière**

**Bureau des Conseils de quartier**

 5/7 place Armand Carrel, 75019 Paris

 01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85

 [cabma19-conseilsdequartier19@paris.fr](mailto:cabma19-conseilsdequartier19@paris.fr)



 [@conseilsdequartier19](https://www.instagram.com/conseilsdequartier19)

 [@monquartier19](https://twitter.com/monquartier19)

 [Conseils de quartier du 19e](https://www.facebook.com/Conseilsdequartier19)

**RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS  
DE VOTRE CONSEIL DE QUARTIER**